

NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR LE TABLEAU DE SUIVI

Préalables : Le suivi se fait sur la base des données contenues dans les tableaux financiers des avenants simplifiés Plan de relance qui seront signés.

Le suivi peut se faire projet par projet ou à l'échelle du département en constituant une synthèse de l'ensemble des opérations financées par le plan de relance.

Les éléments devront être transmis le 30 de chaque mois et envoyés sur l'adresse email planderelance@anru.fr.

Le chargé de mission territorial ainsi que la chargée de mission Plan de relance sont à votre disposition pour tout complément d'information (planderelance@anru.fr).

Mode de remplissage :

OS 2009 crédible ? : oui/non : il s'agit de préciser si, à la date de remplissage du tableau de suivi, un OS de travaux fin 2009 semble crédible au regard de l'état d'avancement de l'opération dans ses phases pré-opérationnelles.

Exemple pour un projet de construction : Un non dépôt de permis de construire au mois de juillet rend très peu crédible un démarrage de travaux à la fin de l'année 2009.

Si OUI : date réelle ou prévisionnelle : la date prévisionnelle de l'OS travaux est à renseigner au niveau du trimestre (mettre un X)

SI OS pris, indiquer la date : la date de l'OS est à renseigner.

Si ON NON crédible : pourquoi ? : préciser l'état d'avancement et les motifs qui rendent cette réalisation non crédible.

Rappel : les OS travaux devront être rassemblés par les services de l'Etat au fur et à mesure de leur émission par les maîtres d'ouvrage afin de pouvoir les restituer à première demande.